

COMITE DIRECTEUR

Réunion du lundi 30 août 2010

Hôtel Eclipse à Heillecourt

Participants :	Thierry BILICHTIN, Président Mmes HINDAHL Martine – MOSSBACH Colette – BLANC Solange. Mrs BEKKAYE Ben Amar – BONNET Jacques – CARNEAUX Bernard – DAUX Jean-Pierre – DIDIER Pascal – FICHTER Jean-Pierre – GARAUDEL Jacques – HEQUET Pascal – KIEFFER Gérard – LEONARD Michel – LINDINI Daniel – MEUNIER Dominique – MIANO Serge – MOSSBACH Roger – PELLETIER Jean-Marc – POPIEUL Régis – TOSCANO François.
Invités :	Mlle WOLFF Alexandra.
Excusés :	Mrs BELLETINI Louis – LOISON Thomas – MANGINOT Patrice.

OUVERTURE PAR LE PRESIDENT

Le Président ouvre la séance à 18h30.

Le Président s'excuse tout d'abord sur les différents reports de réunion de cet été, le premier dû aux nombreux absents, et le second pour des raisons personnelles de sa part.

Ensuite le Président souhaite la bienvenue aux nouveaux élus, sauf Pascal et Jean-Pierre absents au début de la réunion, en particuliers aux trois présents : Gérard, Michel et Serge. Il rappelle que c'est toujours un plaisir d'accueillir de nouveaux visages au sein du Comité Directeur, de manière à apporter de nouvelles idées et d'enrichir les débats, même si Gérard avait déjà travaillé pour le Comité l'année précédente.

Le Président rappelle les premières règles de base régissant le Comité Directeur, qui peut être considéré comme un organe plus « politique », présent afin de valider la politique du Comité 54 par rapport à la FFBB, mais aussi par rapport à la LLBB et aux clubs. Le bureau étant un organe ayant un rôle un peu plus exécutif, et qui est là pour gérer les « affaires courantes », bien sûr le bureau doit faire ratifier ses décisions par le Comité Directeur, en particulier du point de vue « politique », même si le rôle du Comité Directeur peut paraître d'importance moins grande, ce qui n'est bien entendu pas le cas. Le premier Comité Directeur après chaque Assemblée Générale met en place les différents Présidents de Commission, les différentes Commissions, les délégations financières et en quelques sortes le programme de la saison à venir. Celui de décembre est un point d'étape qui permet de faire le point sur l'état de la saison à ce moment là, et sur ce qui s'est passé depuis le début de la saison, ainsi que sur les adaptations éventuelles à apporter, notamment sur les championnats ou les règlements. Celui du mois de mai, précédent l'Assemblée Générale, qui sert principalement à valider le compte de résultat de la saison écoulée, le bilan, les différents barèmes financiers, de faire le point sur le bilan des licences, sur les modifications réglementaires à présenter éventuellement en Assemblée Générale, ainsi que sur l'ordre du jour de cette même Assemblée Générale. Le président termine ainsi cette présentation des différents organes composant le Comité Départemental de Meurthe-et-Moselle. Il précise de même les méthodes de travail mises en place depuis bientôt deux années. Il faut ouvrir au maximum les possibilités de débat au sein du bureau et du Comité Directeur, ceci afin d'avoir une décision la plus consensuelle possible, sachant que le contenu des débats internes donnant lieu à décision restent entièrement la propriété du Comité départemental et du Bureau, puisqu'elle aura été prise, si vote, au moins à la majorité ou à l'unanimité. Seuls les comptes-rendus soumis à l'accord du Comité Directeur ou du Bureau, feront foi dans l'annonce des décisions et/ou des débats ayant eu lieu.

Un petit mot également sur l'implication au sein du Comité Directeur, très importante dans le sens où il faut faire de la place pour chacun, mais aussi que chacun prenne sa place en évitant malheureusement les « absences chroniques » de certains membres qui ne font pas partie d'une Commission, et qui ne participent jamais aux réunions de Comité Directeur. Chaque élu doit s'impliquer au niveau d'une commission au minimum, mais à l'inverse ne pas faire partie de trop de commissions en même temps, ce qui l'empêcherait de remplir son rôle correctement.

Egalement les membres sont conviés à participer de temps à autre aux différentes organisations en cours de saison.

Il sera demandé en cours de séance si les nouveaux arrivés souhaitent s'impliquer dans quelques commissions.

Rappels sur les statuts du Comité et élection des Présidents de Commissions

Le Président, le Vice-président, le secrétaire, la trésorière, sont élus pour 4 ans, et les Présidents de Commissions sont élus pour une année, systématiquement sont réélus chaque année.

Avant les élections, le Président souhaite apporter une modification aux différentes commissions précédemment existantes, à savoir la Commission Sportive, la CDAMC, la Commission Technique, la Commission des salles et terrains, la Commission de discipline qui regroupait également les règlements.

Il précise également que le Président et les membres de la Commission de Discipline sont élus pour 4 ans également, et que cette Commission doit être composée majoritairement de membres non élus (règles fédérales et ministérielles). On peut ajouter des membres, mais on ne peut changer le Président et on ne peut pas ôter un membre faisant partie de la Commission de discipline (sauf s'il démissionne).

Il est donc proposé par Thierry BILICHTIN d'ajouter une Commission Organisation, qui serait très intéressante pour les différentes organisations que le comité peut avoir à faire cette année.

L'élection se fait sur proposition du Président du Comité, avec possibilité de voter à bulletin secret si un membre le souhaite.

Aucune personne ne demandant cette méthode d'élection, les votes se feront donc à main levée.

- | | | |
|--------------------------------|---------------------|---------------------------|
| - Commission Sportive : | Jacques GARAUDEL | <u>élu à l'unanimité.</u> |
| - CDAMC : | Jean-Marc PELLETIER | <u>1 abstention, élu.</u> |

Le Président souhaitant scinder la Commission Technique en deux, elle sera composée de deux parties, Technique et Organisation.

- | | | |
|--|-----------------|----------------------------|
| - Commission Organisation : | Solange BLANC | <u>élue à l'unanimité.</u> |
| - Commission Technique : | Daniel LINDINI | <u>élu à l'unanimité.</u> |
| - Commission salles et terrains : | Thomas LOISON | <u>élu à l'unanimité.</u> |
| - Qualifications, licences, mutations : | Martine HINDAHL | <u>élue à l'unanimité.</u> |
| - Règlement : | Jacques BONNET | <u>élu à l'unanimité.</u> |

Revalidation des délégations financières

Personnes habilitées à signer les chèques ou effectuer les virements :

Président, Secrétaire, Trésorière et Vice-président ont délégation de signatures depuis deux ans, et il est demandé aux membres du Comité Directeur de valider à nouveau cette même délégation de signature. Approuvée à l'unanimité

Calendrier des réunions saison 2010-2011

La liste des réunions est distribuée aux membres du Comité Directeur, avec précision sur le déplacement du jour de l'Assemblée Générale qui aura lieu en 2011 le samedi 4 juin matin. En effet, depuis l'année précédente, les Présidents des CD de Moselle et de Meurthe-et-Moselle ont respectivement assisté à l'Assemblée Générale de Meurthe-et-Moselle un vendredi soir et de Moselle un samedi matin. Il a donc été décidé d'inverser les jours de réunion des deux Assemblées Générales.

Calendrier approuvé à l'unanimité.

Comité Directeur :	30 août	18h30	Hôtel Eclipse
	17 décembre	18h30	Hôtel Eclipse
	13 mai	18h30	Hôtel Eclipse
Bureau :	13 septembre	18h30	Comité
	11 octobre	18h30	Comité
	15 novembre	18h30	Comité
	10 janvier	18h30	Comité
	14 février	18h30	Comité
	14 mars	18h30	Comité
	11 avril	18h30	Comité
Assemblée Générale :	samedi 4 juin	9h30	lieu à préciser

Fonctionnement général du Comité

Le secrétaire général ayant eu des soucis de disponibilités, Jacques BONNET l'a suppléé pendant la saison écoulée et va donc prendre en charge la gestion des personnes employées au sein du Comité.

La trésorerie a été modifiée, dans le sens où tout règlement se fait dorénavant par virement, et il est demandé à ce que les clubs fassent de même. Les arbitres seront informés de ce changement et seront invités à transmettre un RIB pour les cas de remboursement par le Comité. Cette méthode permet un gain de temps, et une économie de frais d'envoi. Egalement, abandon de l'édition du Grand Livre et établissement d'une facture émise à chaque opération émanant du club. Martine fera un suivi du règlement des factures chaque mois. Mise en place avec affiliation et engagements. Cette méthode évitera les oublis et permettra des relances éventuelles plus rapides.

Divers

Travaux :

Commencent à arriver à leur terme, meubles et sols ont été changés intégralement, le tableau électrique a été remis aux normes, les fenêtres arrières ont été changées, permettant l'entrée de lumière dans les bureaux arrières.

Il reste toutefois le chemisage de la cheminée, recevant les rejets de la chaudière et n'étant pas chemisée. Un devis de 1200 euros a été établi et les travaux seront effectués avant l'hiver.

Egalement, il sera procédé au changement de la plaque verte à l'extérieur du Comité côté rue.

Licences :

La procédure d'établissement des licences a été transmise aux clubs de manière à bien leur rappeler les méthodes à appliquer dans ce cas. Des précisions sont également apportées sur les assurances, avec confirmation qu'il existe deux cas uniquement : le premier cas est celui où le joueur prend l'assurance de groupe proposée par la FFBB, le deuxième est celui où le joueur ne souhaite pas cette assurance, il doit fournir obligatoirement fournir une attestation d'assurance individuelle accident et responsabilité civile. Cette dernière doit couvrir jusqu'au 30 juin 2011, soit jusqu'au terme de la saison. Un courrier sera envoyé systématiquement afin de rappeler l'obligation de fournir cette attestation.

Site Internet du Comité :

Daniel LINDINI se charge de l'administration du site Internet du Comité, mais se plaint régulièrement de ne pas avoir assez d'informations à éditer sur le site. Le Président encourage les membres du Comité à donner un maximum d'informations, mais aussi à informer Daniel si une information devient obsolète par exemple. En conclusion ce site doit être alimenté régulièrement afin de vivre correctement.

Commission sportive

Par Jacques GARAUDEL et Gérard KIEFFER

Inter comité :

Tentative de rapprochement avec les Comités des Vosges et de la Moselle, pour les championnats cadettes et seniors féminines avec les Vosges et seniors masculins avec la Moselle, mais aucun de ces deux départements n'a souhaité participer à des championnats communs, chacun ayant un nombre suffisant d'équipe dans ses championnats.

Calendrier général :

Diffusion du calendrier général, en choisissant l'option d'éviter les week-ends des vacances scolaires. Les journées de rattrapage sont scindées entre les seniors et les catégories jeunes.

Dérogations :

En ce qui concerne les dérogations, une application plus stricte des règles sera effectuée. Toute dérogation devra mentionner l'identification de la rencontre, l'accord signé de l'adversaire et la nouvelle date de la rencontre (peu importe la forme utilisée).

Les droits facturés dépendent de la date de sa réception au Comité : jusqu'à 12 jours avant la date initiale, pas de droits ; de 11 jours à 5 jours avant, droit des dérogations normales ; moins de 5 jours, droits des dérogations exceptionnelles. Si elle ne l'est pas, la nouvelle date doit être arrêtée dans un délai de 5 jours et fixée au plus tard à la journée de rattrapage la plus proche. Sinon la Commission Sportive fixera sans appel la date de la rencontre.

Important : toute rencontre non jouée à la date de fin du championnat ne sera pas comptabilisée.

Rencontres :

Les horaires devront être donnés par les clubs dans les délais demandés, et il est demandé aux clubs de séparer de deux heures deux matchs consécutifs (on pourra réduire à 1h30 pour les minipoussins, les poussins et les benjamins). Pas de matchs non plus à 13h30, et la Commission Sportive contrôlera qu'aucun jeune ne devra partir de chez lui avant 13h00 le samedi et avant 8h30 le dimanche matin.

Intervention de Daniel LINDINI : pourquoi ne pas utiliser FBI pour les dérogations ? Réponse : le problème est que le logiciel fixe les nouvelles dates avec les mêmes arbitres (pas forcément disponibles aux nouvelles dates).

Les rencontres doivent se dérouler aux jours et horaires arrêtés par la Commission Sportive sinon la dérogation est obligatoire.

Elles se jouent en 4x10 mn (seniors, cadets et minimes), 4x8 mn (benjamins), 4x6 mn (poussins) et 4x5 mn (minipoussins).

De préférence à 20h30 le samedi pour les rencontres seniors (à 18h30 si elles précèdent une autre rencontre senior) ou le dimanche ; le samedi avant 20 heures ou le dimanche pour les autres catégories.

Dans tous les autres cas, l'accord écrit de l'adversaire est obligatoire.

Feuilles de marque :

Seules les nouvelles feuilles de marque seront acceptées pour la saison à venir, le message sera donné auprès des arbitres, qui seront chargés de spécifier aux clubs de ne plus utiliser les anciennes feuilles de marque.

Résultats :

Les résultats des rencontres (sauf minipoussins et poussins) seront saisis sur le site Internet FFBB par les clubs qui reçoivent au plus tard le dimanche 20 heures.

Essai cette année de récupérer les résultats sur FBI et de les transmettre à l'Est Républicain et au Républicain lorrain pour diffusion dans les éditions du lundi.

Intervention de Alexandra WOLFF : peut-on empêcher les clubs de saisir les résultats des poussins et minipoussins Réponse : il suffit de ne pas donner le code nécessaire à la saisie de ces résultats, Cette année, les codes des poussins et minipoussins ne seront pas édités.

Numérotation des rencontres :

Petite nouveauté cette année dans le système de numérotation des rencontres : 5 chiffres dans le numéro (premier chiffre différencie masculin ou féminin, le second la catégorie).

Pas de modification notable sur la feuille destinée à être diffusée aux clubs.

C.D.A.M.C.

Par Jean-Marc PELLETIER

Recensements des arbitres

82 arbitres sur 128 se sont recensés ; attestation sur mineurs : 27 sur 52.

Formation du 19 septembre

Seul 30 réponses sur les 128 arbitres du département. Une dotation sera effectuée pour cette journée de formation, une clé USB sera distribuée aux arbitres présents. Cette clé est une clé FFBB avec un système de mise à jour automatique des documents : dès que la clé est branchée sur un PC connecté à Internet, les documents présents sur cette clé seront mis à jour (documents administratifs, etc.). Le Président va prendre contact avec la FFBB de manière à ce que ces clés soient disponibles pour la journée du 19 septembre à PONT A MOUSSON.

Désignations des arbitres

Pour le Nord, reconduction de Jacques BONNET, pour le Sud de Régis POPIEUL, et pour Meurthe-Centre les désignations seront conjointes entre Jacques BONNET, Régis POPIEUL et Jean-Marc POPIEUL (de manière à mixer les arbitres Nord et Sud, en particulier les jeunes et les confirmés).

Poursuite du suivi des arbitres

Contrôle assiduité, contrôle des absences et présences.

Journée de l'arbitrage

Sera effectuée sur les plateaux benjamins.

Intervention de Régis POPIEUL sur projet coupe de MEURTHE-ET-MOSELLE

Le but de cette coupe est aussi de faire jouer les clubs de Meurthe-Sud et de Meurthe-Nord.

- Problème des kilométrages : ce n'est pas un championnat,
- 5 tours maximum pour l'ensemble des clubs,
- Matches en semaine sur entente des clubs,
- Le plus faible reçoit,
- Dès que les clubs donnent la date, désignation de 2 arbitres (si possible avec un jeune arbitre),
- Pas de frais d'inscription, engagement obligatoire,
- Cela représente pour l'instant 40 clubs seniors,
- Les clubs sont obligés de participer au 1^{er} match,
- Proposition de gratuité de 11 licences pour le vainqueur et 6 licences pour le finaliste,
- Handicaps à fixer en fonction des niveaux,
- Proposition de dates, la finale devant être jouée avant l'Assemblée Générale, chaque match devant être joué avant une date butoir,
- Tirage intégral.

Décision du Comité Directeur : ok sur le fait mais sans obligation d'inscription (inscription automatique, charge au club de s'en désinscrire).

Tous ces points sont des propositions et seront à travailler par un groupe de travail composé des personnes suivantes : Serge MIANO, Gérard KIEFFER, Régis POPIEUL, Jacques BONNET et Pascal HEQUET.

Commission Technique

Par Alexandra WOLFF

Plateaux

Beaucoup de clubs n'ont pas encore répondu sur les disponibilités de salle (envoyées avant les vacances), une relance sera effectuée dès le 1^{er} septembre, la salle des Aiguillettes étant déjà réservée pour les plateaux benjamins-benjamines du Sud. Des arbitres seront désignés pour ces plateaux, les résultats enregistrés dès le lundi de manière à établir les poules de niveau pour les championnats.

Forum National du Mini-basket à BOURGES

Le livret des 7-11 ans est en cours de discussion. Il sera présenté par Stan HACQUARD pendant le forum de PONT A MOUSSON, et sera commercialisé avant la fin de l'année au prix le plus bas possible.

Gilles MALECOT viendra travailler ce livret lors du forum en compagnie des enfants du club de PONT A MOUSSON.

Présentation du JAP : projet « je Joue, j'Arbitre, je Participe », en discussion de manière à le travailler en compagnie des arbitres (projet obligatoire sur les écoles de mini-basket).

Présentation du Baby-ball : une mallette spéciale est en cours de travail, avec des supports très attractifs.

Présentation de l'opération « Basket à l'école », sur laquelle le CD54 travaille déjà.

Ecoles de mini basket : le CD54 participait déjà au soutien de ces écoles par l'intermédiaire d'une incitation financière sous forme d'un label départemental.

Forum du Mini-basket à PONT A MOUSSON

Inscriptions lancées avant les vacances, mais il en manque, obligatoires pour les entraîneurs de jeunes jusqu'à benjamins. Journée offerte par le Comité 54 du fait qu'elle est obligatoire (un repas gratuit par entraîneur de jeunes).

Sera couplé avec la journée des entraîneurs de jeunes.

Stan HACQUARD, Gilles MALECOT et Alexandra WOLFF seront les intervenants de la journée.

Mise en place de tables rondes, permettant de discuter de différents thèmes : organisation championnat en mini poussins et poussins, arbitrage en mini poussins et poussins, avec un animateur-rapporteur qui recense les idées et permet d'avoir une source de travail pour le Comité Directeur. Il est demandé éventuellement aux membres du Comité Directeur d'apporter des idées de thèmes.

Demande du Président

Relance d'une enquête pour les besoins éventuels des clubs de Meurthe-Nord pour l'emploi d'un CAE destiné à aider les clubs à entraîner les jeunes.

Commission Salles et Terrains

Par Thierry BILICHTIN (suite à absence Thomas LOISON)

Une mallette de contrôle va être remise en place, avec l'achat d'un nouveau luxmètre en particulier car beaucoup de salles vont être à contrôler suite aux modifications des tracés des lignes. Thomas LOISON aura sûrement besoin d'aide de manière à effectuer un maximum de contrôles.

Commission Règlements / Qualification

Par Thierry BILICHTIN et Jacques BONNET

Quelques modifications de coquilles sur le règlement de Meurthe-et-Moselle.

Quelques problèmes sur les qualifications, la FFBB ayant réinventé la catégorie junior, certaines programmations dans le logiciel FBI n'ont pas permis d'enregistrer correctement cette catégorie, mais les problèmes se résorbent au fur et à mesure.

Commission Organisation

Par Thierry BILICHTIN et Solange BLANC

Un planning complet sera établi avec l'intégralité des manifestations de toutes les commissions.

Composition des commissions

Par Thierry BILICHTIN

Le Président demande à chaque Président de préciser les compositions de leur commission, en demandant aux nouveaux arrivés quelles commissions ils veulent intégrer.

Courriers divers

Par Thierry BILICHTIN

- Une demande d'entente est à valider par le Comité Directeur : SLUC et HAUT DU LIEVRE en minimes départemental. Le SLUC a une équipe de minimes France et n'a pas suffisamment d'effectif pour une équipe départementale, tout comme le HAUT DU LIEVRE. C'est pourquoi ces deux clubs demandent une entente, mais ils souhaitent que celle-ci porte le nom de « ENTENTE HAUT DU LIEVRE – SLUC NANCY – PLATEAU DE HAYE », ce qui est impossible du fait qu'une entente doit porter le nom de l'un ou l'autre des clubs. Ici il est demandé que le nom du HAUT DU LIEVRE soit apparent du fait que les matchs auront lieu au HAUT DE LIEVRE et que l'équipe sera gérée principalement par le club du HAUT DU LIEVRE.
- Dates de la Zone-Est pour Alexandra WOLFF.
- CDAMC à DANJOUTIN (Territoire de Belfort), pour Jean-Marc PELLETIER le 3 septembre.
- Zone-Est à STRASBOURG pour le Président Thierry BILICHTIN le 16 septembre.

Une proposition de Gérard KIEFFER pour la mise en place d'une caisse de péréquation sur les championnats de Meurthe-et-Moselle. Mais toutes les désignations devront être effectuées sur FBI avec pointages précis des présences et absences des arbitres. Beaucoup d'autres problèmes apparaissant à l'heure actuelle, il est décidé de ne pas mettre en place cette caisse de péréquation pour le moment.

Tour de Table

Par Thierry BILICHTIN

Gérard KIEFFER

Les journées de championnat seront diffusées dès le mardi 31 août, sans les horaires.

Régis POPIEUL

Championnats à désignation ? *Les benjamines ont été retirées du championnat à désignation de Meuse, mais rien d'autre n'a été décidé.*

Roger MOSSBACH

Certains certificats médicaux semblent avoir été égarés par le Docteur WEITZMANN : *il est indiqué par le Président que les certificats peuvent être envoyés au Docteur Jean-Marc GEOFFROY.*

Daniel LINDINI

- Informations pour le site Internet : il serait bon de faire passer le maximum d'informations de manière à faire vivre le site du Comité au maximum.
- Regret de ne pas passer à la caisse de péréquation du point de vue du trésorier de club.

Alexandra WOLFF

Qu'en est-il du tarif de l'arbitrage jeune ? Ce tarif est précisé dans les règlements, soit 6 euros donnés par le club recevant.

Remise de la médaille d'or de la Fédération Française de Basket-Ball à Marcel HENRY.

CLÔTURE PAR LE PRESIDENT

Le Président clôture la séance à 21h00.

Pascal HEQUET
Secrétaire général

Thierry BILICHTIN
Président